

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2019

Convocations adressées le 07 novembre 2019

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués votants : 12

Nombre de délégués titulaires en exercice : 14

Étaient présents :

Michel GILLOT ; Frédéric AUGIS ; Claude CHESNEAU ; Christian GATARD ; Michel PADONOU ; Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ ; Bernard PLAT ; Bernard LORIDO ; Sébastien MARAIS ; Martine BELNOUE ; Yves MASSOT.

Absent(s) excusé(s) :

Philippe BRIAND ; Christine BEUZELIN ; Jacques JOSELON ; Laurent RAYMOND ; Marie-France BEUFILS.

Suppléants représentant leurs titulaires absents :

Michel GILLOT pour Philippe BRIAND ; Michel PADONOU pour Alain BENARD ; Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ pour Wilfried SCHWARTZ.

Titulaires ayant reçu pouvoir par un autre titulaire :

Yves MASSOT de Christophe BOUCHET

Secrétaire de séance : Bernard PLAT

C 19/11/01 – ADOPTION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 12 SEPTEMBRE 2019

Monsieur Frédéric AUGIS, Président, présente le rapport suivant :

Il est soumis à l'approbation du Comité Syndical le compte rendu de la précédente séance en date du 12 septembre 2019.

Le compte rendu du Comité Syndical du 12 septembre 2019 est rédigé comme suit :

Convocations adressées le 05 septembre 2019

Nombre de délégués titulaires présents : 6

Nombre de délégués votants : 11

Nombre de délégués titulaires en exercice : 14

Étaient présents :

Frédéric AUGIS ; Michel GILLOT ; Christian GATARD ; Gérard SERRER ; Martine BELNOUE ; Yves MASSOT ; Claude CHESNEAU ; Michel PADONOU ; Wilfried SCHWARTZ (présent à compter du vote de la deuxième délibération) ; Bernard PLAT (présent à compter du vote de la quatrième délibération) ; Patrick DELETANG (présent à compter du vote de la quatrième délibération).

Absent(s) excusé(s) :

Philippe BRIAND ; Christine BEUZELIN ; Jacques JOSELON ; Brigitte PINEAU ; Bernard LORIDO ; Laurent RAYMOND ; Cédric DE OLIVEIRA ; Patrick CHALON ; Sébastien MARAIS ; Marie-France BEAUFILS ;

Suppléants représentant leurs titulaires absents :

Michel GILLOT pour Philippe BRIAND; Gérard SERRER pour Brigitte PINEAU ; Michel PADONOU pour Alain BENARD ; Patrick DELETANG pour Patrick CHALON.

Titulaires ayant reçu pouvoir par un autre titulaire :

Frédéric AUGIS de Sébastien MARAIS ; Yves MASSOT de Christophe BOUCHET

Secrétaire de séance :

Claude CHESNEAU

C 19/09/ 01 – ADOPTION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 20 JUIN 2019

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 20 juin 2019.
- Monsieur AUGIS l'a soumis à l'approbation du Comité Syndical.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/02 – TRANSFERT DE L'ACTIF RELATIF A LA COMPETENCE TRANSPORT DE LA METROPOLE AU PROFIT DU SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE

- Monsieur Augis a précisé que ce transfert s'inscrit dans le cadre de la création du Syndicat des Mobilités de Touraine.
- Il résulte de la délibération de la Métropole du 25 septembre 2018 par laquelle cette dernière a décidé la dissolution du budget annexe de transport de personnes au 31 décembre 2018 et la création du Syndicat à compter du 1^{er} janvier 2018.
- La Métropole a délibéré précisément sur ce transfert au cours du Conseil métropolitain du 11 juillet 2019.
- Il est proposé d'acter le transfert de l'actif en pleine propriété et des subventions du budget annexe de transport de personnes au Syndicat des Mobilités de Touraine.

Monsieur Wilfried SCHARTZ est arrivé en séance au début de la présentation du projet de délibération lui permettant ainsi de prendre part au vote de cette dernière.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/03 – PROMESSE DE VENTE AVEC NEXITY RELATIVE A DES PARCELLES NON BATIES SITUÉES ALLÉES DE VARENNES A TOURS

- Monsieur Augis précise aux membres de l'assemblée délibérante que cette promesse de vente a pour objet de permettre à la société NEXITY de réaliser une opération immobilière sur des parcelles situées allée de Varennes et rue Blaise Pascal à Tours.
- Cette opération immobilière a pour objet de permettre la construction de bureaux pour la SNCF et Nexity et la construction d'une résidence étudiante.
- Les deux parcelles concernées ont été acquises par le SITCAT dans le cadre de la réalisation de la première ligne de tramway, puis rétrocédées à Tours(s) plus suite à la dissolution du Sitcat.

- Elles ont été intégrées dans l'actif de la compétence transport de la Métropole et ont été transférées au Syndicat des Mobilités de Touraine par délibération du Conseil métropolitain du 11 juillet 2019.
- L'offre financière de Nexity est faite à hauteur de 1 127 800 € HT net vendeur et elle est assortie de conditions suspensives conditionnant la signature de la promesse de vente.
- Il est proposé d'approuver la cession au profit de Nexity, d'autoriser le Président à signer la promesse de vente sous conditions suspensives à intervenir et les actes authentiques afférents.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/04 – ACQUISITION FONCIERE DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DU CENTRE DE MAINTENANCE DU TRAMWAY

- Monsieur AUGIS, Président, a indiqué que l'arrivée de la deuxième ligne de tramway nécessite une extension du centre de maintenance.
- Il est donc proposé d'acquérir les parcelles AC 70, AC 333 et AC 335, d'une surface totale de 7 993 m² à Tours Habitat.
- Après différents échanges, un accord a été conclu avec Tours Habitat au prix de 45 €/m², soit un montant total net vendeur de 359 685 €.
- Il est proposé de décider l'acquisition des parcelles en questions, d'autoriser le Président à signer l'acte notarié et toutes les pièces afférentes.

Messieurs Patrick DELETANG et Bernard PLAT sont arrivés au début de la présentation de projet de délibération leur permettant ainsi de prendre part au vote.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/05 – RESSOURCES HUMAINES – REGIME INDEMNITAIRE DES INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX

- Monsieur AUGIS, Président, rappelle que le Syndicat des Mobilités de Touraine a mis en place le nouveau régime indemnitaire du personnel du Syndicat par délibération du 8 février 2019.
- En vertu du principe de parité, le montant versé à chaque agent du Syndicat ne peut excéder celui qui serait versé à un fonctionnaire de l'Etat exerçant des fonctions équivalentes défini par des arrêtés pris pour chaque corps d'Etat.

- Le régime indemnitaire des ingénieurs en chef territoriaux doit être défini en fonction des dispositions de l'arrêté du 14 février 2019 pris en application du décret n) 2014-513 du 20 mai 2014.
- Il est proposé de prendre acte de la modification des références réglementaires applicables au régime indemnitaire des ingénieurs en chef territoriaux du Syndicat, d'autoriser le Président à signer tout document découlant de l'application de la délibération.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/06 – ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT DU TRANSPORT PUBLIC

- Monsieur AUGIS, Président, présente la Centrale d'Achat du Transport Public, créée en 2011 sous l'impulsion de collectivités locales et de transports indépendants.
- Ses missions sont les suivantes : acquérir des fournitures ou des services, de passer des marchés publics ou de conclure des accords-cadres de travaux, fournitures ou de services destinés à ses adhérents.
- L'adhésion à la Centrale est gratuite.
- Il est proposé d'adhérer à la Centrale d'Achat du Transport Public, d'autoriser le Président à signer la Convention d'adhésion ainsi que tout acte afférent à l'exécution de la convention.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/07 – AVENANT 1 RELATIF A L'ADHESION DU SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT ENTRE LA VILLE DE TOURS ET TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

- Monsieur Augis, Président, précise que la Métropole et la ville de Tours ont organisé, dans un souci de cohérence technique et afin d'obtenir des offres économiques intéressantes, un groupement de commandes permanent pour leurs besoins communs.
- Il est proposé la signature d'un avenant 1 à cette convention afin de permettre au Syndicat des Mobilités de Touraine d'adhérer à ce groupement.
- Il est proposé d'adopter l'avenant 1 à la convention de groupement permanent afin de permettre l'adhésion du Syndicat à ce dernier, d'autoriser le Président à signer l'avenant 1 ainsi que tout acte afférent à l'exécution de la délibération.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/08 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE BUREAU D'ETUDES SUSTAINABLE MOBILITIES S.A.S - PROJET VVE « VERS UNE VILLE ECOMOBILE »

- Monsieur AUGIS, Président, présente le projet VVE « Vers une ville écomobile » aux membres de l'assemblée. Il s'agit d'un outil Internet à destination des collectivités pour leur permettre d'évoluer vers l'écomobilité.
- Dans le cadre de l'élaboration de ce projet, un partenariat est proposé à trois collectivités dont le Syndicat des Mobilités de Touraine.
- Il est proposé d'autoriser le Président à signer le projet de convention formalisant ce partenariat, ainsi que tout document afférent à la mise en œuvre de la convention. Ce projet ne prévoit aucune participation financière de la part du Syndicat et permettra à ce dernier de participer à l'essai de la version test de l'outil.

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

C 19/09/09 – INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION

Les décisions prises sont les suivantes :

- Signature des avenants de transfert de marchés listés ci-dessous:

Numéro de marché	Attributaire	Objet	Date de notification
16004T01	IPROCIA	Prestations d'étude, de programmations, d'interventions et suivi de carrefours à feux tramway et bus	10/04
AC1701A5	CVL	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Impression de supports signalétiques événementielles	09/05
AC1701A2	JOUBE	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Impression sur machine OFFSET	14/05

AC1701A4	Imprimerie VINCENT	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Impression de très haut volume – Impression de support par l'utilisation de machines rotatives	14/05
AC1701A5	SOCIETE NOUVELLE PAVOIFETES	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Impression de supports signalétiques événementielles	14/05
17150A02	BEAC	Marché de service d'assurance	24/05
AC170A2	CONNIVENCE	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commande – Impression sur machines OFFSET / Impression de supports par l'utilisation	04/06
AC1701A3	SERIGRAPHIE MULTISIGNE	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Impression Grand Format	04/06
AC1701A5	SERIGRAPHIE MULTISIGNE	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Impression de supports signalétiques événementielles	04/06
AC1701A5	DOUBLET SA	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Impression de supports signalétiques événementielles	04/06
AC1701A7	LECHAT	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commandes – Prestation de mailing, mise sous pli et routage	04/06

AC1901A1	Avenir déconstruction	Accord cadre de démolition, désamiantage, déplombage et travaux annexes de bâtiments (terrassement, clôture...)	04/06
AC1901A1	GARCIA FRERES	Accord cadre de démolition, désamiantage, déplombage et travaux annexes de bâtiments (terrassement, clôture...)	04/06
AC1901A1	OCCAMAT	Accord cadre de démolition, désamiantage, déplombage et travaux annexes de bâtiments (terrassement, clôture...)	04/06
AC1701A1	CONNIVENCE	Prestation d'impression de différents supports, de mailing, routage et mise sous pli – Groupement de commande – Impression numérique / Impression de supports par l'utilisation de machines numériques	18/06

➤ Signature des conventions et marchés listés ci-dessous:

Numéro de marché	Attributaire	Objet	Date de notification
19001T	SAS SCAT	Mesure de la qualité de service du réseau de transport public de l'agglomération tourangelle	16/05
19002T	COLLECTIF CYCLISTE	Prestations de service pour la promotion du vélo (2019-2022)	24/05
19TR004	LES GRANDS GARAGE DE TOURAINE	Achat de véhicule pour le transport de personnes à mobilité réduite	27/06
	CITIZ	Convention Citiz abonnement	10/07

➤ Signature des arrêtés listés ci-dessous:

- Arrêté N° 2019-9 relatif à la délégation de signature à Monsieur Christian GATARD

Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.

Une présentation relative à la comparaison photographique avant / après de la ligne A du tramway est faite par Monsieur Florian DORMON, apprenti au Syndicat des Mobilités de Touraine.

Monsieur AUGIS a invité les délégués à l'inauguration du dépôt bus de Saint Pierre des Corps le 19 septembre à 11 heures

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante:

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte rendu du précédent Comité Syndical du 12 septembre 2019.

Le Comité adopte à l'unanimité

**Pour extrait conforme et
certification du caractère exécutoire,**

Le Président,



A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters "F" and "A" connected by a vertical line, with a horizontal line underneath.

Frédéric AUGIS

